

## Appel à projet

### Terrasses de Roche Arnaud – Le Puy-en-Velay (43)

**Contraintes d'urbanisme recensées au 1/10/2021 sur les parcelles AV n°528, AV n°456, AV n°455 et AV n°529.**

La commune a approuvé son plan local d'urbanisme par délibération du conseil municipal le 15/10/2019. Le projet se situe en zone urbaine du PLU relative aux coteaux et plateaux résidentiels et plus précisément en secteur de densité U2.7

De plus, les parcelles assiette du projet sont grevées des servitudes et soumises aux contraintes suivantes :

Parcelle	Servitudes d'utilité publique	Autres informations
AV 528	<p><b>Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1) :</b> Eglise des Carmes Immeuble La Dentelle au Foyer Maison d'arrêt</p> <p><b>Sites inscrits ou classés (AC2)</b> Enceinte du site inscrit Le Puy-Polignac</p> <p><b>Plan de Prévention des Retrait Gonflement Argiles - PPRGA (PM1)</b> PPR Retrait Gonflement Argile du Puy-en-Velay - Zone faiblement à moyennement exposée - B2</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)</b> Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Les Carmes Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Roche Arnaud</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre obstacles (PT2)</b> Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Les Carmes - Saint-Jean de Nay Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Roche Arnaud - Saint-Jean de Nay</p>	<p><b>Classement sonore (Zones tampons)</b> Classement sonore de la RN 88 - Catégorie : 2 - distance : 250m - Du Carrefour de Baccarat à l'Avenue du Val Vert</p> <p><b>Étude d'aléas du bassin du Puy-en-Velay (retrait gonflement argiles)</b> Aléa fort</p> <p><b>Etude des aléas mouvement de terrain 2020</b> Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines – Aléa faible</p> <p><b>Catégorie du potentiel radon</b> Catégorie 1</p> <p><b>Périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU)</b> Parcelle soumise au Droit de Préemption Urbain renforcé de la Ville du Puy-en-Velay</p>
AV 456	<p><b>Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)</b> Eglise des Carmes Immeuble La Dentelle au Foyer Maison d'arrêt</p> <p><b>Sites inscrits ou classés (AC2)</b> Enceinte du site inscrit Le Puy-Polignac</p> <p><b>Plan de Prévention des Retrait Gonflement Argile - PPRGA (PM1)</b> PPR Retrait Gonflement Argile - Le Puy-en-Velay - Zone faiblement à moyennement exposée - B2</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)</b> Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Les Carmes Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Roche Arnaud</p>	<p><b>Étude d'aléas du bassin du Puy-en-Velay (retrait gonflement argile)</b> Aléa fort</p> <p><b>Etude des aléas mouvement de terrain 2020</b> Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines - Aléa faible</p> <p><b>Catégorie du potentiel radon</b> Catégorie 1</p> <p><b>Périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU)</b> Parcelle soumise au Droit de Préemption Urbain renforcé de la Ville du Puy-en-Velay</p>

	<p><b>Protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre obstacles (PT2)</b>  Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Les Carmes - Saint-Jean de Nay  Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Roche Arnaud - Saint-Jean de Nay</p>	
AV 455	<p><b>Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)</b>  Eglise des Carmes  Immeuble La Dentelle au Foyer  Maison d'arrêt</p> <p><b>Sites inscrits ou classés (AC2)</b>  Enceinte du site inscrit le Puy-Polignac</p> <p><b>Plan de Prévention des Retrait Gonflement Argile - PPRGA (PM1)</b>  PPR Retrait Gonflement Argile - Le Puy-en-Velay - Zone faiblement à moyennement exposée - B2</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)</b>  Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Les Carmes  Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Roche Arnaud</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre obstacles (PT2)</b>  Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Roche Arnaud - Saint-Jean de Nay</p>	<p><b>Étude d'aléas du bassin du Puy-en-Velay (retrait gonflement argile)</b>  Aléa fort</p> <p><b>Etude des aléas mouvement de terrain 2020</b>  Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines – Aléa faible</p> <p><b>Catégorie du potentiel radon</b>  Catégorie 1</p> <p><b>Périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU)</b>  Parcelle soumis au Droit de Préemption Urbain renforcé de la Ville du Puy-en-Velay</p>
AV 529	<p><b>Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)</b>  Immeuble La Dentelle au Foyer  Maison d'arrêt</p> <p><b>Sites inscrits ou classés (AC2)</b>  Enceinte du site inscrit le Puy-Polignac</p> <p><b>Plan de Prévention des Retrait Gonflement Argile - PPRGA (PM1)</b>  PPR Retrait Gonflement Argile - Le Puy-en-Velay - Zone faiblement à moyennement exposée - B2</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)</b>  Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Les Carmes  Zone de protection de la station hertzienne Le Puy - Roche Arnaud</p> <p><b>Protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre obstacles (PT2)</b>  Zone de protection de la liaison hertzienne Le Puy Les Carmes - Saint-Jean de Nay</p>	<p><b>Classement sonore (Zones tampons)</b>  Classement sonore de la RN 88 - Catégorie : 2 - distance : 250m - Du Carrefour de Baccarat à l'Avenue du Val Vert</p> <p><b>Étude d'aléas du bassin du Puy-en-Velay (retrait gonflement argile)</b>  Aléa fort</p> <p><b>Etude des aléas mouvement de terrain 2020</b>  Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines – Aléa faible</p> <p><b>Catégorie du potentiel radon</b>  Catégorie 1</p> <p><b>Périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU)</b>  Parcelle soumise au Droit de Préemption Urbain renforcé de la Ville du Puy-en-Velay</p>